

Les nouveaux permis en tête des accidents de la route

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4390 - Jeudi 1^{er} février 2018 - Prix : 10 DA

Tizi Ouzou

La grève des commerçants diversement suivie

Surconsommation et gaspillage à Alger

Dix tonnes de pain dans les poubelles en une semaine

L'écheveau syrien

Par Mohamed Habili

Avec la bataille de Afrine, qui en quelque sorte se déroule sous nos yeux, nous disposons d'un bon exemple de ce qu'est devenue la crise syrienne sept longues années après son éclatement : un enchevêtrement d'intérêts tel que l'ennemi sur un front est souvent l'allié sur un autre. Ankara est l'ennemi de Damas, c'est entendu. Il se trouve aussi qu'il est son allié dans le processus d'Astana, à bien des égards l'antithèse de celui de Genève, et qui implique la Russie et l'Iran d'un côté, donc les deux alliés sûrs de Damas, la Turquie de l'autre. Au cours des premières années du conflit, l'attitude de la Turquie était beaucoup plus simple : elle était l'ennemi juré du régime syrien. En conséquence, elle travaillait à sa perte avec non moins de détermination que les forces engagées militairement contre lui. A peu près tout ce que le monde comptait de djihadites désireux de prendre leur part à la guerre contre lui est entré en Syrie par ses frontières. C'est aussi par elles que se sont déversées les armes envoyées par les monarchies du Golfe, et par d'autres encore, au profit des groupes rebelles de toute obédience. Ce parti pris sans équivoque de la Turquie a peu à peu cédé la place à une politique à ce point complexe que l'on se demande comment le pouvoir turc parvient lui-même à s'y reconnaître. Ce ne sont pas deux feux qu'il a mis au feu, mais plusieurs.

Suite en page 3

La ministre conditionne le dialogue par la suspension de la grève

Benghebrit adopte la fermeté avec le Cnapeste



«La grève illimitée décidée par ce syndicat et déboutée par la justice n'existe pas dans le glossaire du monde du travail et du syndicalisme». C'est en ces termes que la ministre de l'Education nationale a réagi à la grève illimitée déclenchée par le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'éducation (Cnapeste). Lire page 2

Bien que la tutelle a répondu favorablement à certaines revendications

Insatisfaits, les résidents du CAMRA poursuivent leur grève

Célébrant soixante ans de relations diplomatiques

La troupe chinoise «Guangxi» s'invite à Alger

La ministre conditionne le dialogue par la suspension de la grève

Benghebrit adopte la fermeté avec le Cnapeste

«La grève illimitée décidée par ce syndicat et déboutée par la justice n'existe pas dans le glossaire du monde du travail et du syndicalisme». C'est en ces termes que la ministre de l'Education nationale a réagi à la grève illimitée déclenchée par le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'éducation (Cnapeste).

Par Louiza Ait Ramdane

«**N**ous étions et nous sommes totalement disponibles à répondre aux doléances réglementaires des travailleurs et syndicats de l'éducation et les portes du dialogue civilisé sont toujours ouvertes», souligne la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, précisant avoir demandé aux responsables du Cnapeste de suspendre la grève illimitée avant d'entamer un dialogue serein. «Nous sommes prêt à répondre à toutes les doléances réglementaires». «Toute la société algérienne a droit à la vérité et nous allons la dévoiler prochainement», indique-t-elle, avant de préciser que le Cnapeste reste le seul syndicat à ne pas ratifier la Charte de l'éthique du secteur de l'Education. M^{me} Benghebrit révèle que des parents d'élèves ont déposé plainte contre cette grève illimitée jugée illégale. «Tout employé qui ne respecte pas les lois de la République sera licencié», avertit Benghebrit. Elle tient à rassurer que son département n'a lésiné sur aucun moyen pour trouver des solutions aux problèmes et aux doléances des différents syndicats du secteur. «Le département de l'Education a déployé des efforts considérables pour résoudre les problèmes et autres doléances des syndicats du secteur de l'éducation», ajoute-t-elle. Elle tient également à rassurer les élèves que des dispositions ont été prises, aussi bien à Blida qu'à Béjaïa, pour finaliser le programme scolaire des classes en grève. La ministre réitère son appel au dialogue civilisé dans l'intérêt des élèves et pour une école algérienne de qualité, dialogue conditionné par la suspension de la grève.

Compétences «insuffisantes» des résultats des évaluations des élèves

Par ailleurs, Nouria Benghebrit affirme que «la problématique de la qualité de l'école, à laquelle nous aspirons, passe inéluctablement par une amélioration de l'acte pédagogique des enseignants et une formation de haut niveau». Outre la mise en œuvre d'un programme de formation qualitatif, la ministre indique que les enseignants ont besoin d'être accompagnés pour s'acquitter de leur noble mission par l'acquisition de nouvelles professionnalités. Les résultats des évaluations des élèves ont révélé des «compétences insuffisantes», notamment dans la compréhension de l'écrit, explique-t-elle, ajoutant



que l'absence de la maîtrise de la compréhension de l'écrit a un impact dangereux sur le devenir des nations dans un monde de plus en plus digitalisé. Après avoir souligné l'enjeu de savoir si nos enfants comprennent ce

qu'ils lisent, ce qu'ils retiennent de ce qu'ils lisent et surtout ce qu'ils font ou ce qu'ils risquent de faire après avoir lu un écrit ou un message, la ministre a appelé à fédérer les efforts pour accompagner les élèves vers la

maîtrise des compétences du XXI^e siècle. Pour M^{me} Benghebrit, la mise en place d'un système éducatif efficace passe par les trois instruments de travail présentés durant cette conférence, à savoir le référentiel général sur

les compétences liées à la compréhension de l'écrit, un lexique avec des concepts opératoires précis et un chronogramme sur la mise en œuvre de ce dispositif qui constitue une feuille de route de cette conférence. L. A. R.

Bien que la tutelle a répondu favorablement à certaines revendications

Insatisfaits, les résidents du CAMRA poursuivent leur grève

Au terme de la réunion de la Commission intersectorielle avec les représentants du Camra, le ministère de la Santé a répondu, selon un responsable du ministère, favorablement à certaines revendications soulevées par les résidents grévistes, liées essentiellement à l'amélioration des conditions de travail dans le cadre du service civil.

Réitérant son attachement à poursuivre le dialogue avec les médecins résidents grévistes, la tutelle a accédé à plusieurs revendications soulevées par les médecins résidents, en grève depuis plus de deux mois, notamment celles relatives à la durée du service civil, à la mise à disposition d'un logement de fonction avant l'affectation du médecin résident dans des wilayas reculées, à l'autorisation du regroupement familial pour les couples de médecins rési-

dents et à l'introduction de mesures «incitatives», a déclaré l'Inspecteur général du ministère de la Santé, Omar Baredjouane, lors d'une conférence de presse animée avec le président de la Confédération des doyens des facultés de médecine, le P Salah Eddine Bendib, au terme de la réunion de la Commission intersectorielle avec les représentants du Camra. Il a ajouté que d'autres revendications avaient été satisfaites par la tutelle, dont le droit de bénéficier des œuvres sociales, le droit de bénéficier d'une journée pédagogique par semaine et l'intégration des médecins résidents au sein des commissions nationales d'experts. Le responsable a précisé qu'il avait été convenu avec le Camra d'un plan d'action pour la prise en charge de revendications urgentes et d'autres revendications à moyen et long terme,

notamment celle relative à la révision de certains textes législatifs à l'instar du service civil introduit en vertu de la loi sur la santé de 1985. Concernant l'amélioration des conditions de travail, le responsable a fait état de la mise en place de plateaux techniques dans des établissements hospitaliers de référence dans les régions d'affectation des médecins résidents au titre du service civil, ajoutant qu'il avait été convenu de réduire la durée de celui-ci en fonction des besoins des citoyens dans ces régions. S'agissant de la révision du statut de ce corps et de certaines primes liées au service civil, il a soutenu que le ministère «ne peut pas le réviser parce que les statuts et certaines primes relèvent d'autres secteurs concernés par l'affectation d'employés dans les wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux, outre le fait

qu'ils sont régis par des décrets exécutifs et des lois nationales». Le P Bendib a, pour sa part, précisé que les 12 représentants nationaux du Camra étaient sortis de la réunion «convaincus de la poursuite du dialogue». De leur côté, les représentants du collectif qui se sont retirés de la réunion ont déclaré qu'ils allaient poursuivre leur mouvement de grève. Selon un membre du Camra, Naili Amine, «les représentants du collectif se sont retirés de la réunion en raison de l'absence des représentants des ministères de l'Enseignement supérieur, des Finances et de la Fonction publique», ajoutant que «les discussions ont eu lieu avec les représentants du ministère de la Santé en l'absence du ministre qui se trouve à Cuba dans le cadre de la réunion de la commission mixte algéro-cubaine».

Thinhinene Khouchi

Lancement d'une campagne à Oran

Objectif : éradiquer le squatt des trottoirs par les commerçants

Les services de la wilaya d'Oran ont lancé une campagne visant à éradiquer l'occupation illégale des voies publiques par les commerçants, a-t-on appris hier de cette administration. Cette opération a débuté mardi au niveau du secteur Bouamama, où pas moins de 52 commerçants

ont squatté les trottoirs, faisant fin des mises en demeure, dont ils ont été destinataires, a ajouté la même source. Le phénomène a pris des dimensions inquiétantes ces dernières années, au point de mettre en péril la vie des piétons qui se trouvent contraints d'emprunter la voie automobile devant

l'impossibilité de se frayer un chemin sur les trottoirs. La campagne devrait se poursuivre dans les prochains jours, assure-t-on encore de même source et ce, jusqu'à mettre un terme définitif à l'exploitation illégale de ces lieux publics qui crée l'anarchie et porte préjudice à l'image de

la ville qui accueillera les Jeux Méditerranéens en 2021. Cependant, les citoyens, tout en saluant cette initiative, souhaitent que cette campagne ne connaisse pas le même sort des précédentes opérations similaires. «Sitôt lancées, elles sont très vite mises en veilleuse». R. R.

Surconsommation et gaspillage à Alger

Dix tonnes de pain dans les poubelles en une semaine

Malgré la cherté de la vie et la flambée des prix, le triste phénomène du gaspillage alimentaire explose en Algérie. Tout le monde s'accorde à affirmer que les pertes alimentaires sont un fléau contre lequel il faut à tout prix lutter.

Par Meriem Benchaoua

La sonnette d'alarme est tirée face à ce phénomène indécrottable, qui outre le préjudice économique qu'il cause, donne lieu à des spectacles désolants d'amas de pain jonchant les entrées d'immeubles ou entassés dans des sacs en plastique sur la chaussée. En dépit des campagnes de sensibilisation contre les comportements nocifs qui sévissent de plus en plus au sein de la société du fait d'un mode de consommation frénétique, le phénomène reste tenace. Le gaspillage, de pain par excellence, est la principale manifestation de ces comportements excessifs. Il semble en effet que les appels à rationaliser la consommation de cet aliment de base n'ont pas trouvé d'écho. Pratiquement à chaque coin de rue, au bas des immeubles, devant les sacs-poubelles, on retrouve des baguettes de pain posées sauvagement et jetées à même le sol. Rien que dans la capitale, plus de 10 tonnes de baguettes de pain vont directement aux ordures chaque semaine. Les chiffres annoncés par le wali d'Alger sont plus qu'éloquents. Les deux entreprises d'hygiène locales «Netcom» et «Extranet» collectaient chaque semaine plus de 10 tonnes de pain sans compter les quantités importantes acquises par les éleveurs, a déclaré Abdelkader Zoukh lors de la visite de travail



PHOTO: R.

et d'inspection de la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatima-Zohra Zerouati à plusieurs sites, dont le Centre d'enfouissement technique «Khemisti» de Zéralda, les projets des Parcs de Ouled Fayet et Oued Smar (ex-décharges) ainsi que le Lac de Réghaia. Qualifiant cette situation d'«inconcevable et de comportement étrange à la société algérienne», le wali d'Alger a estimé que le «succès» du tri sélectif des déchets ménagers était tributaire de la contribution du citoyen. Affirmant que le jet anarchique du pain au niveau de la capitale «doit interpellé tout un chacun», M. Zoukh a appelé les citoyens à éviter le gaspillage de ce produit vital, fabriqué à base de blé sub-

ventionné par l'Etat. Soulignant les efforts consentis par la wilaya pour la mise en œuvre de projets de protection de l'environnement, le chef de l'exécutif de la wilaya d'Alger a indiqué que le tri sélectif, qui concerne actuellement 34 quartiers de la capitale, ne saurait aboutir aux résultats escomptés que grâce à l'interaction positive du citoyen. A ce propos, il a exhorté les citoyens à respecter les dispositifs du tri sélectif pour contribuer de façon «effective et positive» à la réussite de cette initiative, assurant par là même que la lutte contre la prolifération des dépotoirs anarchiques est une responsabilité collective. L'environnement a été amélioré de manière notable ces dernières années grâce aux

moyens matériels et humains mobilisés par l'Etat pour éradiquer les points noirs dans les différentes communes de la wilaya, a relevé le premier responsable exécutif de la wilaya. Au niveau du site de valorisation des déchets inertes relevant du centre d'enfouissement technique catégorie 3 situé à Hamissi, la commune de Maalma (Zéralda), le wali a évoqué la nécessaire exploitation des déchets en les transformant en énergie, appelant lors du déplacement aux chantiers des Parcs de Ouled Fayet et de Oued Smar à l'impératif d'y assurer toutes les commodités nécessaires, à l'instar des parkings pour accueillir les citoyens. M. B.

M. B.

Le «faible apprentissage» des conducteurs pointé du doigt

Les nouveaux permis en tête des accidents de la route

Un rapport du Centre national de prévention et de sécurité routière, rendu public hier, pointant du doigt un «faible apprentissage» à la conduite, a souligné la prédominance des jeunes titulaires de permis de conduire probatoires dans l'ensemble des accidents de la circulation survenus en 2017.

A ce titre, selon le Centre national de prévention et de sécurité routière, avec une tranche d'âge située entre 18 et 29 ans impliquée dans 8 804 accidents, les jeunes conducteurs ont été «surreprésentés» dans son rapport sur les accidents de la circulation survenus en 2017, soit 35,16% du nombre global des sinistres routiers enregistrés. Une situation que le Centre expliquera, pour une grande partie, par le «faible apprentissage» à la conduite et le jeune âge des nouveaux titulaires des permis de conduire, lesquels favorisent les comportements «intempestifs» et les postures «dangereuses et irréfléchies» en circulation. Un constat qui une fois de plus remet sur la table la

question de la qualité et le sérieux de la formation dispensée par les auto-écoles. Aussi, dans le chapitre des victimes de la route, le rapport relève en effet que 1 620 jeunes de moins de 29 ans ont perdu la vie sur les routes au cours de l'année 2017, soit 44,52% du nombre global des décès. Et de souligner dans ce chapitre que pas moins de 19 784 jeunes de moins de 29 ans ont été blessés durant cette même période, soit 54,53% du nombre global des victimes. Dans ce contexte, à près de 42%, l'excès de vitesse, la baisse de vigilance et les dépassements dangereux «seront les principales causes de la sinistralité en 2017», déclinées par le Centre dans son rapport. Dans le détail, l'excès de vitesse a été à l'origine de 5 448 accidents, soit 21,76% des causes de la «sinistralité», tandis que la «baisse de vigilance» du conducteur est donnée pour être la cause de 3 413 accidents, alors que les dépassements dangereux sont mis cause dans 1 586 cas d'accidents. Ceci étant, le même rap-

port dresse une courbe décroissante du nombre de morts et de blessés survenus lors des accidents de la route pour l'année 2017. Un nombre que le Centre national de prévention et de sécurité routière indique avoir «sensiblement baissé» à raison de 8,84% par rapport à 2016. Chiffres à l'appui, le Centre portera le nombre de décès à 3 639 personnes, et à 36 287 celui des blessés contre 44 007 en 2016, soit un recul de 17,54 %. Des statistiques qui amèneront le Centre national de prévention et de sécurité routière à déduire une baisse de mortalité routière. «Un taux le plus bas depuis 1998», d'autant plus que le nombre de véhicules en Algérie a été multiplié par 4 durant cette période, passant en 2017 à plus de 8,858 millions unités contre 2,742 millions en 1996, «situation qui, dans des pays comparables au nôtre, aurait conduit irrémédiablement à une explosion de la sinistralité», a jugé le rapport, qui relèvera que, par régions, la wilaya de M'sila a enregistré le plus fort taux de

mortalité en 2017, avec 175 personnes décédées sur les routes, suivie par Alger avec 135 décès et Sétif avec 129 morts. Ainsi, dans un tableau comparatif, le document du Centre national de prévention et de sécurité routière indiquera qu'en ce qui concerne le nombre de personnes blessées, cet indicateur a connu la baisse la «plus conséquente» au cours de ces dernières années. Et pour cause, argumentera la même source, après avoir enregistré «un pic» en 2013, avec un nombre de 69 582 blessés, cet indicateur a entamé une «baisse continue» pour atteindre le nombre de 44 007 en 2014, puis 36 287 blessés en 2017. De ce fait, les 36 287 blessés recensés en 2017, constituent le «meilleur taux» depuis 1997, année au cours de laquelle il avait été déploré un nombre de 34 534 personnes blessées, estimera le Centre. Autre fait relevé par ledit rapport, celui des piétons accidentés. En effet, sur les 726 cas de décès enregistrés en 2017 au niveau des zones urbaines, 366 d'entre eux étaient des piétons,

LA QUESTION DU JOUR

L'écheveau syrien

Suite de la page une

De tous les protagonistes de cette guerre mondiale dans un seul pays, c'est de la Turquie seule qu'on peut dire qu'elle l'a effectivement commencée dans un camp et qu'elle est en train de la terminer dans un autre, un peu comme une masse à la dérive. Ce qui ne signifie pas pour autant qu'elle a rompu tout lien avec son camp de départ. Or ce qu'on peut dire à cet égard d'elle, on peut d'une certaine façon le dire également des autres. Ainsi des Unités de protection du peuple, qui en ce moment tiennent héroïquement tête à Afrine au corps expéditionnaire turc envoyé spécialement pour les en déloger, qui sans doute sont ennemis du régime syrien, mais qui en même temps ont souvent agi comme si elles se trouvaient du même côté que lui de la ligne de démarcation. A tout prendre, il n'y a qu'un seul point sur lequel les Turcs n'ont pas varié, et selon toute apparence ne le feront jamais : dans leur hostilité envers les Kurdes, qu'ils considèrent tous autant qu'ils sont comme des terroristes. On peut les imaginer se rapprocher de tout le monde, mais pas d'eux. Pourtant, il y a pire qu'eux à leurs yeux : Fethullah Gülen et ses partisans, c'est-à-dire l'ennemi intérieur. Pour ce qui le concerne, bien qu'il ait encore récemment accusé les Kurdes de trahison, le régime syrien ne demanderait peut-être pas mieux que de leur venir en aide aujourd'hui dans Afrine, bien qu'il les ait accusés récemment encore de trahison. Il s'est d'ailleurs engagé à joindre ses forces aux groupes syriens qui voudront barrer la route à l'invasisseur turc. Cet engagement n'a évidemment pas échappé à l'attention des Kurdes, qui maintenant demandent à le voir concrétiser. Le problème, c'est que le régime syrien n'est pas tenu par un seul engagement mais par plusieurs, de même d'ailleurs que les Kurdes. Dans un contexte d'enchevêtrement des intérêts et des alliances, d'ailleurs à géométrie variable, qui prend une initiative doit s'attendre à voir des amis se mettre à agir comme des ennemis, et savoir comment la visée directe. Autrement, les résistances inévitables qu'il soulève à chaque pas qu'il fait vers son but partiel finiront par l'arrêter au beau milieu de son entreprise. La bataille en cours d'Afrine pourrait bien en apporter la démonstration.

M. H.

soit 50,41%, a relevé la même source, ajoutant que sur les 18 112 personnes blessées au niveau des zones urbaines, 8 544 d'entre elles étaient des piétons, soit 47,17%.

Lynda Naili

Wilaya d'Alger

Livraison cette année de plus de 52 000 logements

■ Les 52 488 logements à livrer comprennent 7 416 logements publics locatifs (LPL), 5 566 logements sociaux participatifs (LSP), 30 035 logements en location-vente, 9 233 logements promotionnels publics (LPP) et 238 logements inscrits dans le cadre du Fonds national de péréquation (FNPOS).

Par Fatah B.

La livraison de 52 488 logements et le lancement de 21 855 autres sont prévus durant l'année 2018 dans la wilaya d'Alger, a indiqué le directeur de l'habitat auprès de cette wilaya, Smail Loumi, dans un entretien accordé à l'APS. Les 52 488 logements à livrer comprennent 7 416 logements publics locatifs (LPL), 5 566 logements sociaux participatifs (LSP), 30 035 logements en location-vente, 9 233 logements promotionnels publics (LPP) et 238 logements inscrits dans le cadre du Fonds national de péréquation (FNPOS). Pour les 7 416 logements publics locatifs livrables en 2018, 1 710 logements seront livrés par l'Office public de gestion immobilière (OPGI) de Bir Mourad Rais, 1 801 logements par l'OPGI de Hussein Dey, 3 705 logements par l'OPGI de Dar El Beida et 200 logements par la Direction du logement de la wilaya d'Alger. Concernant les 21 855 logements dont le lancement de réalisation est prévu au cours de l'année 2018, le même responsable précise qu'ils se composent de 218 LPL, 19 540 en location-vente et 2 097 LPP.

Un programme de logements de plus de 221 000 unités

Questionné sur la consistance du programme global de logements de la wilaya d'Alger arrêté au 1^{er} janvier 2018, M. Loumi fait savoir qu'il est de 221 111 logements toutes formules confondues, répartis entre 176 449 logements en cours de réalisation et 44 662 autres non encore lancés. Il s'agit de 27 397 LPL, 269 logements sociaux, 19 906 LSP, 135 624 en location-vente, 3 820 Cnep/location-vente, 18 436 LPP, 1 284 FNPOS, 2 661 logements inscrits dans un programme commun entre des



PH/D. R.

APC et la Cnep, ainsi que 11 714 logements promotionnels libres. S'agissant des 27 397 LPL programmés, le même responsable indique que les travaux de réalisation avaient été lancés pour 27 179 unités, tandis que le programme des 218 unités restantes, inscrites dans le cadre de la restructuration des «houaches», n'a pu être concrétisé à ce jour «faute de procédures réglementaires».

En outre, poursuit-il, sur ces 27 179 LPL en cours de réalisation, 2 928 logements (relevant de l'OPGI de Dar El Beida) sont à l'arrêt en raison de contraintes liées à la nature du sol, ajoutant qu'une procédure de délocalisation a été engagée. Aussi, un

programme de 700 autres LPL dans la commune des Eucalyptus (relevant de l'OPGI de Bir Mourad Rais) est également à l'arrêt pour une contrainte liée à la nature juridique du terrain. A cet effet, 4 sites d'une capacité de 25 hectares ont été proposés pour la prise en charge du programme de ces logements à l'arrêt.

M. Loumi explique que les difficultés entravant la réalisation de certains programmes de logements locatifs dans la capitale sont également liées à des contraintes techniques comme c'est le cas d'un programme de 600 logements à Ain Benian, retardé par la présence de cavités sur la tranche réalisée en

gros Œuvre. La demande de réévaluation des coûts des projets, la défaillance des entreprises, les terrains accidentés et la présence de lignes électriques sur les sites abritant anciennement des bidonvilles, figurent aussi parmi les facteurs entravant le lancement et la finalisation de ces projets d'habitat à Alger. Dans le cadre du programme d'éradication de l'habitat précaire dans la wilaya d'Alger, un programme de 84 766 logements LPL est mobilisé dans le but d'améliorer les conditions de vie des résidents des bidonvilles et des habitations précaires, relève le même responsable, précisant que le diagnostic opéré en 2007, après actualisa-

tion, a fait ressortir 72 752 familles à reloger. Dans la perspective pour l'année 2018 et dans le cadre de la poursuite du programme de relogement, la wilaya d'Alger dispose d'un programme de 15 864 logements composés de 3 626 logements mobilisés pour les 2^e et 3^e phases de la 23^e opération de relogement, prévues durant le premier trimestre de 2018 et dont les travaux de voiries et réseaux divers (VRD) sont en cours. S'y ajoutent 4 822 logements achevés et dont l'habitabilité est subordonnée aux travaux des VRD primaires et secondaires non inscrits, ainsi que 7 416 logements prévus en livraison cette année.

F. B./APS

Hydrocarbures

Alnaft lance des études pour évaluer le potentiel en gaz de schiste et offshore

L'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft) a lancé plusieurs études pour évaluer le potentiel de l'Algérie en offshore et en ressources non conventionnelles, a annoncé à Houston le président de son directoire, Arezki Hocini. «Nous menons six études pour déterminer avec précision ce que nous avons comme potentiel en offshore et en ressources non conventionnelles», a indiqué M. Hocini lors du deuxième forum algéro-américain sur l'énergie qui s'est tenu à Houston. Les études concernent tous les bassins du Sahara et l'ensemble des côtes algériennes et visent à évaluer de façon complète les réserves d'hydrocarbures du pays. Déjà, les résultats de la première étude menée par Sonatrach dans le bassin d'Ahnet sont encourageants et ont montré une forte récupération d'hydrocarbures, qui est même supérieure à la moyenne mondiale, a déclaré M. Hocini à l'APS en marge de ce forum. «On a pratiquement une récupération de 9 bcf (milliards de pieds cube) par puits, alors que la moyenne mondiale se situe autour de 6 bcf», a-t-il ajouté. Il s'agit de débits com-

merciaux en mesure de couvrir les coûts du puits et générer une fiscalité durant sa période d'exploitation. Ce taux de récupération dépasse même ceux des schistes américains, où la production de ce gaz non conventionnel a connu un boom qui a propulsé les Etats-Unis au rang d'exportateur net de gaz naturel après avoir été importateur pendant plusieurs années. Pour autant, il a estimé que ces deux puits sont insuffisants pour déterminer avec exactitude la récupération dans le reste des bassins, d'où la nécessité de recourir à ces études d'évaluation. Dans sa présentation sur l'agence Alnaft, M. Hocini a précisé qu'en général, l'exploitation de ce type d'hydrocarbures nécessite un recours aux partenaires étrangers maîtrisant la technologie et le savoir faire. Il s'agit entre autres de partager les financements et les coûts d'investissements, a-t-il expliqué. Interrogé, par ailleurs, sur la révision de la loi sur les hydrocarbures, M. Hocini a tenu à préciser que ce dossier est pris en charge par le ministère de l'Energie, tandis qu'Alnaft y contribue pour sa part par des propositions visant à améliorer l'attrac-

tivité du domaine minier algérien. L'un des aspects de la loi qui sera certainement revu concerne la question de réduction du risque exploration en termes d'engagements financiers, a-t-il fait savoir. L'autre aspect porte sur la fiscalité pétrolière recouvrée. Le président d'Alnaft a tenu à lever l'équivoque concernant ce sujet qui a fait l'objet d'interprétations erronées. Une éventuelle réduction de certains impôts pour attirer les investisseurs étrangers ne va en aucun cas se traduire par une baisse des recettes engrangées par le Trésor. Les recouvrements ne seront pas impactés pour la simple raison que les contrats de partenariat, assurant le niveau de recettes actuel, ne sont pas concernés par ces amendements envisagés car signés sous l'égide des anciennes lois. Bien au contraire, la fiscalité pétrolière est appelée à augmenter si la baisse d'impôt concernant certains types d'hydrocarbures sera en mesure d'attirer de nouveaux investissements. «Nous allons gagner en nombre», a précisé un des membres du directoire d'Alnaft accompagnant la délégation de Sonatrach à ce forum. **Kheilil Y.**

Conseil de la nation Séance plénière aujourd'hui consacrée aux questions orales

LE CONSEIL de la nation tiendra jeudi matin (10h00) une séance plénière consacrée aux questions orales et destinées à plusieurs membres du gouvernement, a indiqué mercredi un communiqué du Conseil. Ces questions concerneront le Premier ministre et les ministres de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, de la Jeunesse et des Sports et du Tourisme et de l'Artisanat.

R. N.

Activités commerciales et protection du consommateur

Présentation de projets de loi à l'APN

■ Le ministre du Commerce, Mohamed Benmeradi, a présenté devant les membres de la Commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification de l'Assemblée populaire nationale (APN) les deux projets de loi relatifs aux conditions d'exercice des activités commerciales, à la protection du consommateur et à la répression des fraudes.

Par Salim O.

Intervenant lors de la réunion de la Commission, présidée par Fouad Benmerabet, en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Tahar Khaoua, le ministre a précisé que le projet de loi modifiant et complétant certaines dispositions de la loi 04-08 relative aux conditions d'exercice des activités commerciales, objet de la présentation, vise l'amélioration du climat des affaires, l'assouplissement des procédures administratives en matière de création d'entreprises et la mise



PHOTO: R.

en place d'une assise juridique pour le portail électronique relatif à la création d'entreprises. La mise en place d'une base juridique pour le portail électronique destiné à la création d'entreprises est «un impératif» en vue de regrouper sur un seul interface les missions de toutes les instances concernées (notaires, services d'impôt, Centre national du registre du commerce, Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés), a précisé le ministre, ajoutant que ce portail permettra aux personnes désirant créer des entreprises de faire l'inscription électronique à distance et d'obtenir un numéro d'identification unifié, ce qui va également contribuer à l'amélioration du climat des affaires. Le texte vise, en outre, à garantir un approvisionnement maîtrisé du marché et à faciliter l'accès aux activités et professions réglementées soumises au registre du commerce. S'agissant du

volet technique de ce portail, le ministre a fait savoir que le ministère de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du numérique est chargé, en collaboration avec les départements ministériels concernés, d'accélérer sa mise en ligne et du suivi de l'exécution des procédures relatives à la signature et à la certification électroniques. La concrétisation de ce projet aura un impact positif dans le domaine de l'économie, en ce sens qu'il permet de hisser l'économie nationale au rang des économies développées ayant introduit dans leurs législations ces mécanismes électroniques, a ajouté le ministre. Pour ce qui est de l'approvisionnement du marché de manière à éviter les pénuries, le projet de loi propose une série de mesures d'application en matière de gestion des permanences à l'instar des heures de fermeture et d'ouverture des

locaux, du programme de relèvement et des congés à l'effet d'assurer l'approvisionnement aux citoyens et la continuité des prestations du service public. Concernant l'assouplissement des procédures relatives à la création d'entreprises, l'accès aux activités et professions réglementées soumises à inscription au registre du commerce a été facilité en vertu de l'article 25 de la loi 04-08, avec le maintien du principe du contrôle permanent par les secteurs concernés. S'agissant du projet de loi relatif à la protection du consommateur et à la répression des fraudes, il a été introduit un renvoi à la réglementation dans l'article 11, qui garantit ainsi une assise juridique à l'élaboration des spécificités et exigences applicables à certains produits, pour être une référence technique aux agents de contrôle. A ce propos, le ministre a précisé que les résultats des enquêtes

effectuées par les services de contrôle ont révélé la non-conformité de certains produits alimentaires, principalement en matière de taux de plafonnement des ingrédients. Par ailleurs, le ministre du Commerce a indiqué, dans le cadre du contrôle aux frontières durant l'année 2016 et le 1^{er} semestre de 2017, que sur un total de 1 874 produits importés 95% n'étaient pas conformes aux normes d'étiquetage. Il a fait état également de l'encadrement des conditions et modalités d'application des dispositions de l'article 116 relatif au service après-vente à travers l'introduction d'un alinéa définissant les modalités du service après-vente par voie réglementaire et l'institution de droit de rétraction conformément aux normes internationales. Dans le cadre de la coordination intersectorielle pour lutter contre la contrefaçon, un nouvel article a été proposé qui prévoit des mesures conservatoires concernant les produits suspects, notamment pour les agents chargés du contrôle relevant de l'administration chargée du commerce, lesquels peuvent intervenir dans ce domaine. Le projet de loi prévoit, en outre, l'introduction de «la fermeture administrative de locaux», fixée à 30 jours, en vue de distinguer entre l'arrêt temporaire de l'activité à l'effet d'éviter l'entrave des étapes de production par la fermeture administrative de l'entreprise et l'arrêt temporaire de l'activité, objet de la contravention qui est suffisant. M. Benmerabet a déclaré, dans ce sens, que l'économie de par le monde connaît un développement accéléré qui nécessite d'adapter et de modifier certaines lois à même d'avoir un impact positif sur l'économie nationale.

S. O./APS

Agriculture

Le développement du secteur au centre d'une réunion entre Bouazghi et l'UNPA

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi, a rencontré le secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (Unpa), Mohamed Alloui, avec qui il a discuté du développement du secteur agricole et des conditions socioprofessionnelles des agriculteurs, a indiqué le ministre dans un communiqué. Au cours de cette rencontre, tenue en présence des cadres du ministère et des membres du secrétariat national de l'Unpa, M. Bouazghi a sou-

igné l'intérêt qu'il accorde à ce genre de rencontres de concertation et d'échange sur les questions liées au développement du secteur ainsi que les conditions socioprofessionnelles des agriculteurs, selon la même source. Dans ce sens, plusieurs questions ont été examinées, notamment celles liées au foncier agricole, au fonctionnement de certains organismes sous tutelle (Caisse nationale de mutualité agricole, Chambre nationale d'agriculture...), au micro-financement agricole et au paiement

par les agriculteurs des redevances relatives au droit de jouissance des terres relevant du domaine privé de l'Etat. L'encouragement de l'investissement agricole, particulièrement au sud du pays, l'accès des agriculteurs à la ressource hydrique, à l'énergie et aux infrastructures de base, l'approvisionnement régulier du marché en produits agricoles ont été également évoqués par les deux parties mettant l'accent aussi sur la nécessité de dynamiser le mouvement coopératif, d'encourager l'organisation

des filières agricoles, d'améliorer le circuit de distribution et de renforcer le dispositif de distribution de l'orge au profit des éleveurs. Par ailleurs, le ministre et les représentants de l'Unpa ont salué les dispositions prises par le gouvernement relatives à la protection de la production nationale et le renforcement des mesures de soutien et d'aide de l'Etat au profit des agriculteurs et les éleveurs, selon les orientations du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, lors de la rencontre

nationale sur l'agriculture tenue à Bistra en 2009 afin de contribuer à la sécurité alimentaire du pays. De leur côté, les représentants de l'Unpa ont exprimé leur satisfaction quant à l'attention et l'appui accordés par le ministre ainsi que son engagement pour renforcer l'adhésion de l'ensemble des acteurs et la mobilisation de tous les efforts nécessaires pour relever les défis du secteur en matière de consolidation de la sécurité alimentaire du pays et le renforcement de la diversification de l'économie nationale. M. F.

Pour augmenter ses capacités de production en hydrocarbures

Le Koweït prévoit d'investir 500 mds de dollars

Le Koweït prévoit de dépenser plus de 500 milliards de dollars d'ici à 2040 pour augmenter ses capacités de production de pétrole, de gaz et de raffinage, a déclaré, hier, le directeur exécutif du conglomérat Kuwait Petroleum Corp (KPC), Nizar al-Adasani. Selon ce haut responsable, KPC prévoit de réaliser un

certain nombre de grands projets pour augmenter la production de pétrole du pays à 4,75 millions de barils par jour d'ici à 2040. «Pour atteindre ces objectifs, le conglomérat envisage de dépenser 114 milliards de dollars en dépenses d'investissement au cours des cinq prochaines années et 394 milliards de dol-

lars de plus d'ici à 2040», a déclaré M. Adasani à l'occasion du Forum de la stratégie énergétique à Koweït. Le Koweït, membre de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), a actuellement une capacité de production d'environ 3,1 millions de barils par jour, si on exclut quelque 250 000 barils

par jour d'une zone neutre avec l'Arabie saoudite, fermée depuis octobre 2014. L'Emirat prévoit de porter la capacité de production de brut à plus de 4 millions de barils par jour d'ici à 2020. M. Adasani a également fait état de projets pour augmenter substantiellement la production de gaz et les capacités de raffinage.

Cette annonce a été faite alors que le Koweït prévoit un déficit budgétaire pour la quatrième année consécutive au cours du prochain exercice, en raison de la faiblesse des prix du pétrole. Environ 90% des recettes de l'Etat koweïtien proviennent du pétrole.

R. E.

Sétif

Le tramway opérationnel le 8 mai

■ Le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane, a révélé à Sétif que le tramway de la capitale des Hauts plateaux sera opérationnel le 8 mai prochain.

Par Lyes B.

Le ministre qui effectuait une visite de travail dans cette wilaya, a affirmé, à bord d'une rame du tramway qui l'a transporté de la station d'entretien à la stèle érigée à la mémoire de Saâl Bouzid, premier martyr de ces massacres sanglants que ce projet qui a coûté à l'Etat 30 milliards DA entrera en service le 8 mai prochain à l'occasion du 73^e anniversaire de ces massacres. Il a ajouté que ce projet donnera un nouvel essor au plan de la circulation de la ville dont 40 000 habitants devront quotidiennement emprunter le tramway dont «le tracé a été excellentement étudié» sur les 15 km joignant l'Est à l'Ouest de la cité en traversant plusieurs quartiers populaires, a indiqué le ministre assurant que sa rentabilité est garantie pour l'entreprise d'exploitation tout comme ses utilités pour le citoyen. «Des tarifs étudiés et

tenant compte du pouvoir d'achat du citoyen» seront proposés par le tramway de Sétif dont les travaux seront achevés en mars puis suivis en avril par les essais non commerciaux avant d'entrer en service en mai, a encore assuré M. Zaalane. Lors de son inspection du chantier de la pénétrante autoroutière reliant le port de Djen Djen (Jijel) à l'autoroute Est-ouest à hauteur de la ville d'El Eulma (Sétif) sur 110 km dont 55 km dans la wilaya de Sétif, le ministre a indiqué que le taux d'avancement du projet engagé sur un tracé «à relief difficile» a atteint 30 % et sera réceptionné par tronçons dont le premier long de 17 km dans la tranche située dans la wilaya de Sétif sera réceptionné en septembre 2018. Le ministre a exhorté les entreprises de réalisation à respecter les délais de livraison au regard de l'importance du projet qui brisera définitivement l'enclavement de la wilaya de Jijel et dynamisera les



échanges entre Jijel et Sétif. Avec l'autre l'opération de modernisation de la RN-75, Sétif sera reliée aux deux ports de Jijel et de Béjaïa. M. Zaalane a salué l'initiative d'hommes d'affaires prenant en charge à titre de solidarité le financement de la réalisation de plusieurs projets

démontrant de leur sens patriotique même si cela reste peu comparativement à l'effort fait par l'Etat. Le ministre des Travaux Publics et des Transports a inspecté en outre plusieurs projets de son département dont celui de l'extension de la piste de l'aéroport 8-Mai 1945

où il a suivi un exposé sur le projet d'extension de l'aéroport du même aéroport et sur le secteur dans la wilaya. A Bir El Arch, il a visité le chantier de dédoublement et de modernisation de la voie ferroviaire Sétif/El Gourzi (Constantine) et celui de dédoublement de la RN-77 entre El Eulma et l'intersection de la RN-75 sur une distance de 15 km pris en charge à titre bénévole par des hommes d'affaires de la wilaya de Sétif.

L. B./APS

Oran

Engouement timide pour les assurances agricoles

L'antenne de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) d'Oran œuvre à drainer un plus grand nombre d'agriculteurs et d'éleveurs vers les assurances agricoles offertes, mais l'engouement demeure timide ne dépassant pas 20% du chiffre d'affaires en 2017, a déclaré le directeur local. L'affluence des agriculteurs et éleveurs est très faible ou timide sur les produits d'assurances de la CNMA en dépit du nombre des journées de sensibilisation et d'information organisées par cette caisse l'année dernière au profit des agriculteurs, a souligné Mohamed Kessi. Les assurances agricoles à Oran représentent entre 16 et 18 pc du chiffre d'affaires global de la CNMA en

2017 estimé à 300 millions DA, ce qui reste en deçà des objectifs et des prévisions de la caisse, a-t-il dit. La CNMA ambitionne de parvenir à un niveau comme celui dans des pays dans le monde où les assurances agricoles représentent 80 pc du chiffre d'affaires, a-t-on fait savoir. Des facilités et des mesures incitatives sont accordées aux agriculteurs et des éleveurs pour les souscriptions et le versement de cotisations, en plus des réductions dans les contrats d'assurances agricoles et accompagnement total de l'agriculteur, a-t-on rappelé, insistant sur la nécessité de doubler d'efforts d'information et de sensibilisation. Concernant les assurances sur les produits agricoles, il a été introduit en 2017

des produits d'assurance contre le verglas, les crues, les tempêtes, les vents chauds (Siroco) qui affectent les récoltes agricoles après que la CNMA couvrait seulement l'assurance des produits agricoles contre le froid, a-t-on précisé. S'agissant des assurances du bétail, le contrat comportait des assurances pour cause de mort de vaches ou atteinte d'une maladie non contagieuse, maladies du tube digestif et autres incidents, pour adopter ensuite les maladies à déclaration obligatoire dont la fièvre aphteuse, la brucellose et la tuberculose qui n'ont pas fait l'objet d'indemnisation par la CNMA auparavant, a-t-on ajouté.

Hocine A.

Mostaganem

253 projets d'investissement avalisés en 2017

Pas moins de 253 projets d'investissement ont été avalisés ces dernières années et ce jusqu'à 2017 dont sept projets de partenariat avec des étrangers, a-t-on appris du directeur de wilaya de l'industrie et des mines, Bachir Benbada. Ces projets concernent l'industrie (62 %), le tourisme (23 %), le commerce et les services (15 %) pour un investissement global de 166 milliards DA. Ils ont généré 21.230 emplois en industrie alimentaire (34 projets), chimie et

plastique (19), matériaux de construction (17), acier et fer (9), fabrication du bois et papier (7) et tissage et cuir (3). Sept nouveaux projets de partenariat avec la Turquie, l'Inde et la France inhérents à la fabrication de matériaux de construction, aux engrais, aux plaquettes en acier et à l'agroalimentaire (fromages), ont été avalisés, a-t-on ajouté. M. Benbada a souligné que ces projets, avalisés, ont été soumis à plusieurs critères dont l'aspect technologique d'investissement

voulu, sa contribution à la réduction de la facture d'importation, le soutien à l'économie nationale, l'exportation en adoptant des matières premières locales puis nationales et au taux d'emploi. A noter que 41 projets agricoles ont été avalisés l'an dernier totalisant une superficie de 1 155 ha au niveau du bassin laitier (vallée de Sirat) pour une valeur de 15 milliards DA et une capacité productive de 22 millions de litres de lait par an. En outre, le feu vert a été donné à huit projets d'acqua-

culture dans les communes de Stidia et Sidi Lakhdar, d'une valeur de 1,5 milliard DA et d'une capacité annuelle de production de 3 800 tonnes de poissons et moules. Le tissu industriel dans la wilaya de Mostaganem compte 112 unités, en majorité dans l'agroalimentaire et 7 969 petites et moyennes entreprises (PME) dont la moitié de services générant un total de 50 000 emplois.

T.K.

Saïda

Lancement prochain d'une opération d'aménagement de six communes

Une opération d'aménagement de six communes de la wilaya de Saïda sera lancée prochainement, a-t-on appris mardi du directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction. Abbou Mohamed Hasni a indiqué, lors d'une réunion de l'exécutif présidée par le wali de Saïda, Seif El Islam Louh, qu'une enveloppe financière de l'ordre de 3,500 milliards DA a été allouée à cette opération qui touchera le chef-lieu de wilaya avec notamment la réalisation de trottoirs, le

renforcement de l'éclairage public, le revêtement et le revêtement de 40 kilomètres des routes détériorées. Cinq grands quartiers de la ville de Saïda Es-salem, Dhar Echih, Boukhors, Daoudi Moussa et Zeitoune bénéficieront de cette opération, qui porte aussi sur la réalisation de stades de proximité, le revêtement des chaussées, l'éclairage public, la réalisation d'espaces verts et d'aires de jeux. Des cités des communes de Sidi Boubekeur, Youb, Ouled Brahim,

Hassasna et Ain Lahdjar verront des opérations d'aménagement similaires, a-t-on fait savoir. Le wali de Saïda a insisté lors au sujet de ces opérations sur le suivi permanent des travaux et l'amélioration du cadre de vie des citoyens, mettant en exergue les efforts de l'Etat et les sommes consacrées à la relance du développement dans la wilaya dans différents secteurs.

H.E./APS

M'sila Extension du foncier industriel dans la ville de Boussaâda

LE FONCIER industriel de la ville de Boussaâda (M'sila) a été élargi de 142 hectares au cours de l'année de 2017, ont indiqué les services de la wilaya. Selon la même source, cette surface a été créée en 2017 en extension de la zone d'activités de Boussaâda pour être divisée en 538 parcelles, et distribuées dans leur totalité au profit d'investisseurs venus de différentes régions du pays. Un montant de 116 millions de dinars a été puisé dans le plan sectoriel de développement pour le financement des travaux d'aménagement de cette zone située sur un site stratégique relié aux réseaux de routes nationales et de chemins de wilayas et se trouvant à proximité de la région de Maâdher Boussaâda connue pour son activité agricole. De leur côté, les membres de la chambre locale de commerce et d'industrie ont affirmé que cette zone d'activité devrait être élargie davantage pour les avantages qu'elle offre notamment aux investisseurs dans les domaines agropastoral et touristique. Il est à noter qu'afin d'encourager l'investissement local et national, les chantiers de réalisation de plusieurs zones d'activités et de stockage sont menés actuellement à travers la wilaya de M'sila.

R.R.



Négociations pour le règlement du conflit du Sahara occidental

À l'heure de la rigueur, le Maroc face à ses responsabilités

■ Le plan de relance des négociations directes entre le Front Polisario et le Maroc pour le règlement du conflit du Sahara occidental a connu plus de rigueur et d'unanimité au niveau africain, après que l'Union africaine a renouvelé son soutien au processus, alors qu'une nouvelle étape s'était déjà ouverte au niveau onusien à Berlin, où l'envoyé personnel du secrétaire général des Nations unies, Horst Kohler, avait rencontré une délégation sahraouie conduite par le président Ibrahim Ghali.

Par Sara H.

La rencontre entre M. Kohler et les Sahraouis est intervenue trois jours après l'annonce de l'envoi, par l'émissaire onusien, d'invitations au président Ghali et au ministre des Affaires étrangères marocain ainsi qu'aux ministres des Affaires étrangères algérien et mauritanien dont les pays sont observateurs, en vue de parvenir à une solution durable au conflit du Sahara occidental. Dans ce sillage, réunis à Addis Abeba dans le cadre de la 30^e session de la Conférence de l'UA, les chefs d'Etat et de gouvernement africains ont exprimé, dans leur décision adoptée par consensus, leur soutien à la relance du processus des négociations entre le Maroc et la République arabe sahraouie démocratique (RASD) en vue de parvenir à une solution «durable» au conflit du Sahara occidental, qui soit «conforme à la lettre et à l'esprit des décisions pertinentes» de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) devenue Union africaine (UA) et des Nations unies (ONU). La Conférence a, par ailleurs, réitéré son appel aux deux Etats membres (RASD/Maroc), à s'engager, «sans conditions préalables», dans des pourparlers «directs et sérieux», facilités par l'UA et l'ONU pour la tenue d'un référendum «libre et juste» pour l'autodétermination du peuple sahraoui. Réaffirmant sa disponibilité à réactiver le Comité des chefs d'Etat et de gouvernement sur le Sahara occidental, institué par l'OUA en 1978, la Conférence a lancé un appel en direction des deux parties pour coopérer pleinement avec le Haut représentant de l'UA pour le Sahara occidental, l'ancien Président mozambicain,

Joaquim A. Chissano, et l'Envoyé personnel du secrétaire général des Nations unies, M. Horst Kohler. Sur un autre volet, celui lié aux droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés, il a été question d'inviter le Maroc, en tant qu'Etat membre de l'UA, à permettre le retour de la mission d'observation de l'UA de retourner à Laâyoune, au Sahara occidental, et de permettre également un «suivi indépendant» de la situation des droits de l'Homme dans le Territoire. A ce titre, le Conseil exécutif de l'UA (ministres des Affaires étrangères), réuni à la même occasion dans la capitale éthiopienne, a appelé le Maroc à faciliter le travail de la Mission d'établissement des faits sur le territoire du Sahara occidental, en application de la décision 689, adoptée en 2012 par la 20^e session du Conseil exécutif. L'UA a, également, invité le Maroc à «signer et ratifier la Charte africaine des droits de l'Homme et des Peuples, outre les instruments pertinents de défense des droits de l'Homme».

De nouvelles perspectives après la rencontre de Berlin

Comme il l'avait promis lors de sa première visite dans la région en octobre 2017, l'envoyé personnel du SG de l'ONU pour le Sahara occidental, Horst Kohler, a lancé récemment «de nouvelles perspectives en lien avec la question sahraouie». Une délégation sahraouie conduite par le président de la RASD et Secrétaire général du front Polisario, Ibrahim Ghali, a été reçu jeudi dernier à Berlin (Allemagne) par M. Kohler, en vue des prochaines discussions bilatérales, sur le conflit du Sahara occidental, avec les deux



Ph. > D. R.

parties au conflit et les pays voisins. La rencontre entre M. Kohler et les Sahraouis est intervenue trois jours après l'annonce de l'envoi, par l'émissaire onusien, d'invitations au président Ghali et au ministre des Affaires étrangères marocain ainsi qu'aux ministres des Affaires étrangères algérien et mauritanien dont les pays sont observateurs. Les entretiens, qui ont eu lieu dans le bureau de M. Kohler en prévision de la tenue, dans la capitale allemande, des discussions bilatérales entre les parties au conflit, comme annoncé par l'ONU, étaient les premières après la réunion de Manhasset, d'il y a près de 6 ans. Ainsi, dans les heures qui ont suivi les entretiens, M'hamed Kheddad, membre du secrétariat national du Front Polisario et coordonnateur sahraoui avec la Minurso, a souligné le caractère «franc» et

«positif» ayant marqué les rencontres qui ont porté sur les moyens d'aboutir à une solution «pacifique, juste et durable» garantissant au peuple sahraoui le droit à l'autodétermination. M. Kheddad a précisé que la rencontre de l'envoyé onusien avec la partie sahraouie – qui s'est étalée sur deux jours et a pris fin vendredi – «était franche et positive et a porté sur les voies de mise en application des décisions du Conseil de sécurité visant à trouver une solution pacifique, juste et durable qui permettrait au peuple sahraoui d'exercer son droit imprescriptible à l'autodétermination sur la base des constantes de la charte des Nations unies», rapportent des sources médiatiques sahraouies. «Le Front a réaffirmé son soutien aux efforts de l'Envoyé personnel et secrétaire général des Nations unies à l'effet de

parachever le processus de décolonisation du Sahara occidental», a-t-il ajouté. Ces consultations s'inscrivent dans le cadre de l'application des résolutions du Conseil de sécurité et des efforts des Nations unies en vue de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination et à l'indépendance.

S.H./APS

Libye Près de 380 000 enfants ont besoin d'une aide humanitaire

ENVIRON 378 000 enfants libyens auront besoin d'une aide humanitaire en 2018, a indiqué le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) dans un rapport. «Après sept années de conflit, la situation humanitaire en Libye continue de se détériorer et 378 000 enfants auront besoin d'une assistance et d'une protection vitales tout au long de 2018», indique le rapport. Le représentant spécial de l'Unicef en Libye, Abdel-Rahman Ghandour, a souligné que l'organisation onusienne demande 20 millions de dollars pour fournir une aide immédiate et un soutien à long terme aux enfants libyens. Le rapport indique que la violence et les conflits armés ont eu un impact dévastateur sur les enfants en Libye. Parmi les 170 000 personnes déplacées, 54% seraient des enfants.

R.M.

Tunisie

Des financements «records» de 400 millions d'euros accordés par la BAD

La Banque Africaine de Développement (BAD) a accordé à la Tunisie des financements «records» de 400 millions d'euros durant l'année 2017. Selon le ministre tunisien du développement, de l'investissement et de la coopération internationale, Zied Laadhari qui s'exprimait lors d'une rencontre avec des membres du conseil d'administration de la BAD, les investissements de l'institution financière qui ont englobé plusieurs sec-

teurs prioritaires se sont établis, sur une période de 40 ans, à environ 8,7 milliard de dollars. Le responsable a mis l'accent sur les programmes de développement qui seront réalisés dans le cadre d'une vision stratégique qui sont axés principalement sur l'impulsion de l'investissement privé et la réduction des disparités régionales afin d'accroître le rythme de croissance et de créer de l'emploi pour les jeunes. Il a passé en revue, également, l'en-

semble des réformes engagées en Tunisie, à l'instar du nouveau cadre juridique de l'investissement et les procédures y afférentes qui sont en cours d'élaboration et visant à simplifier les procédures, à réduire la bureaucratie et à mettre en place des mécanismes pour inciter l'initiative privée et la création de projets. De son côté, le chef de la délégation de la BAD, Moussa Doussou a indiqué que cette visite s'inscrit dans le cadre des

négociations et de l'échange de points de vue sur les programmes futurs et les priorités du développement du pays, outre l'examen des moyens pour renforcer la coopération financière. Il a exprimé l'engagement de la BAD à poursuivre son appui à la Tunisie dans son parcours de développement et à présenter l'expertise et l'appui nécessaires afin de réaliser les objectifs tracés.

Amel N. /agences

Groupe Mazouz

Investissement de 40 millions d'euros pour la fabrication de moteurs

Page animée par Ali Zidane

Le groupe Mazouz, dirigé par Ahmed Mazouz, vient de signer un contrat de réalisation d'une usine de production de moteurs et boîtes de vitesse avec le groupe public chinois Weichai. Selon TSA, cet investissement s'élève à 40 millions d'euros. «*Nous allons produire des moteurs et des boîtes de vitesse pour les voitures, les camions et les tracteurs agricoles. Une partie de la production est destinée au marché algérien, l'autre à l'exportation vers l'Afrique et le Moyen-Orient*», a expliqué Ahmed Mazouz au site. L'usine, poursuit ce média électronique, sera la première du genre en Afrique et au Moyen-Orient du groupe chinois avec une capacité de production de 17 000 moteurs et 17 000 boîtes de vitesse. L'usine algérienne de Weichai sera implantée à Sétif, sur le même site où le groupe Mazouz produi-



PH. > Ali Zidane/AF

ra des véhicules de la marque Chey, des camions Shacman et des bus Higer. Les trois marques sont chinoises. «*C'est un énorme complexe de 110 000 m² couverts. Le premier camion Shacman sortira de l'usine le 15 mars prochain. Les premières voitures Cherry et les premiers bus Higer sortiront de l'usine avant fin mai prochain*», précise Ahmed Mazouz. Weichai est un fabricant de moteurs pour les véhicules lourds, les bateaux et

les divers engins et matériel de travaux publics. Il fait partie des 100 entreprises les plus importantes dans toute la Chine avec 35 milliards de dollars de revenus en 2017 et un chiffre d'affaires qui dépasse les 27 milliards de dollars. Weichai est devenu, ces dernières années, le leader dans la conception et la fabrication des moteurs diesel dans le monde pour le secteur des poids lourds et des engins de travaux publics.

Concept car

Kia dévoilera bientôt un nouveau SUV

Kia va faire son entrée sur le marché indien en dévoilant le SP Concept sur le Salon Auto Expo de New Delhi (9 au 14 février 2018). Coïncé entre le salon de Detroit (13 au 28 janvier) et celui de Genève (8 au 18 mars), le Salon Auto Expo de New Delhi, en Inde, n'est pas le rendez-vous automobile le plus prisé des constructeurs. L'édition 2018, qui se déroulera du 9 au 14 février prochain, apportera toutefois son lot de nouveautés.

Kia, notamment, profitera de l'événement pour faire son entrée sur le marché indien en dévoilant un inédit véhicule : le SP Concept (photo). Projecteurs et feux arrière aiguisés, larges épaulements ou encore carrosserie biton sont les principales caractéristiques

esthétiques de ce prototype qui préfigure un futur SUV compact. Le SP Concept «combine une beauté sophistiquée, une technologie révolutionnaire et une haute fonctionnalité», ajoute «modestement» Kia dans un communiqué.

Créée spécialement pour l'Inde, sa version de série sera elle produite à partir de 2019 dans une usine flambant neuve, située dans l'état d'Andhra Pradesh, au sud du pays. L'Inde est aujourd'hui un enjeu de taille



pour tous les constructeurs puisque le pays devrait devenir le troisième plus grand marché automobile mondial d'ici à fin 2020. Pour le moment, l'arrivée en Europe de ce futur SUV compact ne semble pas à être à l'ordre du jour chez Kia.

Alliance Renault-Nissan-Mitsubishi

Plus de 10 millions de véhicules vendus



RENAULT NISSAN MITSUBISHI

En 2017, Renault-Nissan-Mitsubishi, première alliance automobile mondiale, a vendu 10 608 366 véhicules à travers le monde. Les ventes ont augmenté de 6,5% en 2017, première année complète pour Mitsubishi Motors en qualité de membre de l'Alliance. Ces résultats s'expliquent, notamment, par une demande croissante pour les SUV, les véhicules utilitaires légers et les véhicules 100% électriques.

En 2017, les membres de l'Alliance sont présents dans près de 200 pays, sous dix marques différentes (Renault, Nissan, Mitsubishi Motors, Dacia, Renault Samsung Motors, Alpine, Lada, Infiniti, Venucia et Datsun). Les ventes du Groupe Renault ont augmenté de 8,5% pour atteindre 3 761 634 véhicules en 2017. C'est une année record pour Renault, première marque française dans le monde et deuxième marque en Europe, mais aussi pour Dacia. Dans le contexte de son plan Drive The Future, Renault a pour objectif la poursuite de sa croissance en 2018, grâce au développement de ses activités internationales et à sa gamme renouvelée.

En 2017, Nissan Motor Co. Ltd. a vendu 5 816 278 véhicules

dans le monde, soit une augmentation de 4,6% par rapport à 2016. Elle a également dévoilé son nouveau plan stratégique à 6 ans, Nissan M.O.V.E. to 2022. Aux États-Unis, les ventes de Nissan ont augmenté de 1,9% et en Chine de 12,2%. La marque Infiniti a vu ses ventes croître de 7% par rapport à 2016, pour atteindre 246 492 véhicules en 2017.

En 2017, les ventes de Mitsubishi Motors Corporation ont augmenté de 10% par rapport à 2016, pour atteindre 1 030 454 véhicules. L'augmentation des volumes a été tirée par la Chine – marché clé du plan Drive For Growth de Mitsubishi – où les ventes ont augmenté de 56% par rapport à 2016. Avec 129 160 unités vendues, la Chine devient le plus grand marché de Mitsubishi Motors, notamment grâce au succès rencontré par l'Outlander, fabriqué localement. Pour la 3^e année consécutive, Renault maintient son leadership en termes de ventes de véhicules électriques en Europe, avec une part de marché de 23,8% et une augmentation de 38% par rapport à l'année précédente.

Salon de Genève

La nouvelle BMW Série 8 sera dévoilée



Plus que quelques semaines à piaffer avant de découvrir le coupé très haut de gamme de Munich. La BMW Série 8 sera du voyage au Salon de Genève. La BMW Série 8 se dévoile un peu plus, tout en restant discrète quant à son physique définitif, dissimulé sous un imposant camouflage.

La nouveauté munichoise la plus spectaculaire de ce premier semestre 2018 signe le retour d'un très grand coupé, reprenant une terminologie disparue depuis 1999. Cette nouvelle BMW Série 8 passe à la vitesse supérieure, en remplaçant la

Série 6. Un numéro désormais attribué à la carrosserie GT, issue de la Série 5.

En gravissant deux échelons, l'inédit coupé dépassera les 5 mètres de long, espérant ainsi rivaliser dignement avec son alter-ego de Stuttgart, la Mercedes Classe S Coupé. Alors que l'ancienne Série 6 reposait sur une plate-forme modifiée de Série 5, cette «8» se paie le sous-bassement de la Série 7 pour légitimer cette montée en gamme. Cependant, aucun V12 ne serait pressenti pour loger sous son capot. L'ultime version M8 se contenterait du V8 4,4 l.



Ferrari Un SUV pour 2019

du Salon de Detroit 2018, l'homme aurait répondu : «*Probablement fin 2019, début 2020. J'ai vu la voiture quand j'étais en Europe il y a huit jours. Donc nous travaillons sur la voiture mais elle n'est pas terminée. Ce ne sont que des maquettes pour le moment. Mais c'est réussi*».

Le plus rapide des SUV

Marchionne aurait, en outre, confirmé l'intention de Ferrari de faire de son SUV le plus performant du marché. «*Pour le moment, le SUV le plus rapide est chez Alfa (le Stelvio Quadrifoglio a battu le record des SUV sur le Nürburgring, NDLR), et je ne pense pas que Ferrari craigne Alfa. (Ferrari) fera tout pour construire le plus rapide des SUV*», aurait annoncé le dirigeant. L'homme avait préalablement déclaré que le SUV Ferrari devrait conserver l'ADN dans la marque tant au niveau de son esthétique que de sa sonorité et son comportement routier. L'essence de la marque est-elle compatible avec un SUV selon vous ?

Le patron de Ferrari laisse entendre que le SUV de la marque pourrait être dévoilé d'ici à deux ans. La conception d'un nouveau véhicule commence bien des années avant sa présentation officielle, souvent juste après le lancement de la génération précédente avec de premières études de marché et de design. Lorsque des responsables évoquent des possibilités, c'est souvent que les travaux sont en cours. Et les dernières déclarations de Sergio Marchionne, patron de Ferrari et du groupe FCA, semblent indiquer que le développement d'un SUV orné du cheval cabré serait plus avancé que ce que l'on pouvait penser. Interrogé sur sa période de présentation par nos confrères britanniques d'Auto Express à l'occasion



Pakistan

Controverse sur les exécutions extra-judiciaires après la mort d'un jeune homme

■ La police affirme qu'il était un taliban, abattu en tentant de résister. Mais pour d'autres, Nageebullah Mehsud était une star en devenir, tombée en victime d'une exécution extra-judiciaire.

Par Rosa C.

L'annonce du décès, début janvier, du jeune apprenti mannequin de 23 ans à Karachi, chaotique mégapole portuaire du sud du pays, a suscité une vague d'indignation contre ce qui est largement perçu comme un abus de pouvoir et contre les policiers qui en sont jugés responsables. Mehsud a été abattu avec trois autres insurgés présumés originaires du Sud-Waziristan, une zone tribale troublée frontalière de l'Afghanistan dans une opération qui selon la police visait les talibans. Les proches et la famille du jeune homme sont vent debout contre cette thèse et accusent la police de Karachi de l'avoir tué de sang froid. «Nageeb était si populaire

dans son cercle d'amis, et il était suivi par 26 000 personnes sur Facebook», souligne son ami Mohammadullah Mehsud, des larmes dans la voix. Suite à sa mort, des milliers de personnes ont manifesté pour exiger la fin des «rencontres homicides», terme qui désigne les exécutions extra-judiciaires déguisées en affrontements mortels avec les forces de l'ordre. La mort de Mehsud a notamment eu un profond impact auprès de la communauté pachtoune – dont il faisait partie – qui s'estime injustement victime de stéréotypes depuis que le Pakistan s'est allié aux Etats-Unis dans sa «guerre contre le terrorisme». Les «rencontres» se sont multipliées à Karachi depuis 2013 lorsque les forces paramilitaires et la police ont lancé une vaste opération

visant les insurgés talibans, la criminalité organisée et les militants politiques violents. La Commission des droits de l'homme du Pakistan (HRCP) a comptabilisé au moins 598 exécutions extra-judiciaires en 2014 et 343 de plus en 2015. Une enquête préliminaire menée par Sanaullah Abbasi, le chef du département anti-terroriste de Karachi, a conclu que la «rencontre» avec Mehsud avait probablement été mise en scène elle aussi. «Nous avons interrogé quelques insurgés en prison et nous avons inspecté les lieux du crime, qui semblaient très douteux», a déclaré M. Abbasi à l'AFP. «A première vue, c'était une fausse "rencontre"». La colère suscitée par la mort du jeune homme s'est en grande partie focalisée sur une personne : Rao Anwar, super-intendant de la police de Karachi. Il est accusé d'avoir organisé des centaines d'exécutions extra-judiciaires, dont celle de Mehsud. La semaine dernière, un avocat a déposé une requête auprès de la Haute Cour du Sindh, province dont Karachi est la capitale, recensant 250 fausses «rencontres» attribuées à Anwar depuis 1992. L'intéressé a tenté de fuir le pays et a manqué plusieurs convocations de la justice. Il est considéré comme en fuite, selon un haut responsable de police. Mais les experts font valoir que le fléau des exécutions n'est pas le seul fait d'une poignée de mauvais policiers, mais



PH. > D. R.

plutôt la conséquence de lacunes institutionnelles. Bien avant le cas Anwar, des corps criblés de balles étaient retrouvés abandonnés, lorsque la police, peu confiante dans le système judiciaire, affrontait de dangereuses factions politiques et des insurgés. «Les procédures d'enquête sont archaïques», relève Asad Iqbal Butt, directeur de la HRCP. «Donc il ne leur reste (aux policiers, ndlr) qu'une seule option (...) prendre un gars, le pendre, le frapper et s'il survit, c'est son destin, et s'il meurt, le jeter dans les buissons», déplore-t-il. Mais la multiplication des «rencontres homicides» accompagnant l'offensive des forces de l'ordre a également coïncidé

avec une nette baisse de la criminalité violente, notamment les enlèvements, les meurtres et les actes de terrorisme. «C'est bien que les crimes et la violence aient reculé dans la ville (grâce au fait) que la police et les Rangers ont tué des terroristes et des criminels. Mais les gens normaux innocents ne doivent pas en être les victimes», résume Umeed Ali, un conducteur de pousse-pousse de Karachi. «Dans les pays développés, les "rencontres" sont rares. Cela se passe ici parce que nous sommes professionnellement incompetents, nous cherchons des raccourcis», note Rehmat Khan, un responsable de la police à la retraite. R. C.



Points chauds

Reconnaissance

Par Fouzia Mahmoudi

Les relations de Paris avec Ankara ont été, et cela est le moins que l'on puisse dire, orageuses sous la présidence de Nicolas Sarkozy qui avait décidé de reconnaître le génocide arménien malgré les multiples menaces de Recep Tayyip Erdogan, alors Premier ministre. Or, après une récente visite du président turc, il semblait que les relations avec l'Élysée se soient largement améliorées, mais peut-être pas pour longtemps, Emmanuel Macron s'étant engagé cette semaine, lors du dîner annuel du Conseil de coordination des organisations arméniennes de France (CCAF), à faire inscrire au calendrier une «journée pour la commémoration du génocide» arménien, une promesse de campagne. Le chef de l'Etat, qui se rendra en octobre en Arménie lors du Sommet de la francophonie à Erevan, était l'invité d'honneur de ce dîner qui réunissait 500 personnes de la communauté arménienne dans un hôtel parisien. Etaient également présents, la maire de Paris, Anne Hidalgo, des élus français d'origine arménienne comme le maire de Lyon Georges Képénékian, ainsi que le député turc d'origine arménienne, Garo Paylan (HDO, prokurde). «Le combat pour la justice et la reconnaissance est notre combat. Nous le menons par la mémoire en soutenant l'inscription au calendrier républicain d'une journée pour la commémoration du génocide», a déclaré le chef de l'Etat qui a rappelé que c'était «un engagement» de campagne qu'il était «essentiel que la représentation nationale se ressaisisse de ce sujet dans les prochains mois». Les coprésidents du CCAF, Ara Toranian et Mourad Papazian, ont demandé à Macron de condamner la Turquie qui, ont-ils accusé, menace les minorités dont les Arméniens. Après avoir rendu hommage à la communauté arménienne en France, le président français leur a opposé un net refus, défendant sa politique de dialogue avec le président turc Recep Tayyip Erdogan, qu'il a reçu à l'Élysée début janvier, ainsi que sa neutralité dans le conflit du Haut Karabakh. «Sur la Turquie, j'ai engagé un dialogue régulier et exigeant avec le président Erdogan, parfois à l'abri des médias. Je ne mésestime rien de ce que vous avez dit. Je lui ai dit ce qu'il en était. Et nous avons obtenu des résultats en libérant des journalistes», a-t-il rappelé. «Beaucoup doutent du bien-fondé du dialogue avec la Turquie. Mais j'estime que cela condamnerait le message de la France à l'égard d'une injonction dans le vide». Et sur le terrorisme, la crise migratoire, «nous avons besoin d'alliés, y compris ceux qui ne partagent pas nos valeurs», a-t-il fait valoir. La France «soutient les voix courageuses qui s'élèvent», a-t-il argué, «condamner pour ne pas avoir à discuter, c'est les laisser seules ou obligées de quitter le pays». Mais il n'est pas certain qu'Erdogan l'entende de cette oreille, celui-ci ayant une sensibilité extrême et n'hésitant pas, dans son pays par exemple, à emprisonner quiconque émet la moindre protestation sur sa ligne politique. Ainsi, la simple reconnaissance du génocide arménien pourrait valoir à Macron un refroidissement de cette relation qu'il évoque aujourd'hui, reste alors à imaginer la réaction du président turc face à une «journée pour la commémoration du génocide» arménien.

F. M.

États-Unis

Trump lance un appel à l'unité après une année tumultueuse

Face au Congrès réuni au grand complet, le président des Etats-Unis Donald Trump a lancé mardi soir un appel au rassemblement à l'issue d'une première année au pouvoir marquée par les divisions et une avalanche de polémiques et de scandales. «Ensemble, nous construisons une Amérique sûre, forte et fière», a-t-il lancé lors de son premier discours sur «l'état de l'Union» suivi en direct par des dizaines de millions de téléspectateurs. Dans un long discours maigre en détails ou en annonces, le locataire de la Maison Blanche a adopté un ton plutôt conciliant sur nombre de sujets même s'il a, fidèle à sa rhétorique, décrit l'immigration d'abord sous le prisme de la violence, de la drogue ou du terrorisme. «Ce soir, je veux vous parler (...) du type de pays que nous allons devenir. Nous tous, ensemble, comme une seule équipe, un seul peuple et une seule famille américaine», a affirmé le président septuagénaire, régulièrement accusé d'attiser les tensions par ses piques moqueuses voire méprisantes et sa rhétorique enflammée. Au plus bas dans les

sondages, sous la menace de l'enquête du procureur spécial Robert Mueller sur l'interférence russe dans la campagne, M. Trump s'est tenu à l'écart des critiques frontales de ses adversaires. Et a esquissé des pistes de coopération avec les démocrates, de l'immigration aux infrastructures. Preuve des divisions qui marquent le Congrès : la moitié de l'hémicycle se levait régulièrement comme un seul homme durant le discours, tandis que l'autre restait uniformément assise. Si ce rendez-vous annuel très prisé du tout-Washington a perdu son effet «mobilisateur» de jadis, il reste chargé en symboles. Des dizaines d'élus et élus démocrates étaient vêtus de noir en l'honneur des victimes de harcèlement sexuel. Une vingtaine d'élus démocrates noirs portaient une écharpe, une cravate ou un nœud papillon de motif africain coloré Kenté, en soutien aux «pays de merde», expression qui aurait été employée par Donald Trump lors d'une réunion à la Maison Blanche. Au-delà de la mise en avant de chiffres de croissance encourageants (2,3% en 2017 contre 1,5% en 2016), le pré-

sident républicain, chantre de la dérégulation, a mis en exergue les bons chiffres de l'emploi. «Pendant des années, les entreprises et les emplois nous quittent. Aujourd'hui, ils reviennent», a-t-il martelé. L'exubérant président a aussi appelé démocrates et républicains à travailler main dans la main, pour financer «les infrastructures sûres, rapides, fiables et modernes dont l'économie a besoin et que le peuple mérite». Et appelé de ses vœux un grand plan d'investissement de 1 500 milliards de dollars. L'immigration figurait en bonne place dans ce discours auquel assistaient un nombre record de «Dreamers», ces «rêveurs» entrés illégalement sur sol américain avec leurs parents lorsqu'ils étaient encore mineurs. «Ce soir, je tends la main aux élus des deux partis, démocrates comme républicains, pour protéger nos citoyens, quelles que soient leurs origines, leur couleur de peau ou leur religion», a déclaré le président américain, avant de fustiger «les frontières ouvertes» qui ont coûté de «nombreuses vies innocentes».



Célébrant soixante ans de relations diplomatiques

La troupe chinoise «Guangxi» s'invite à Alger

■ La troupe chinoise de danse et de chant «Guangxi» anime trois spectacles en Algérie en ce mois de février, dans le cadre de la célébration du 60^e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et l'Algérie. Trois villes sont concernées par ce rendez-vous artistique dont Alger, Bouira et Constantine.

Par **Abla Selles**

Le public algérois est invité, en ce mois de février, à découvrir la musique et le chant chinois. En effet, c'est dans le cadre du soixantième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et l'Algérie que des spectacles seront animés dans trois villes du pays dont Alger, Bouira et



Constantine. C'est la troupe de danse et de chant «Guangxi» qui nous fera découvrir la culture et la musique chinoises.

Organisé en collaboration entre le ministère de la Culture et l'ambassade de Chine en Algérie, le spectacle sera organisé le trois février à Constantine à la salle Ahmed-Bey. Le spectacle suivant est prévu pour le cinq février à Bouira, à la maison de culture Ali-Zaamoum. Cette première tournée de la troupe

«Guangxi» sera clôturée le six du même mois à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih.

Pour l'instant, seules ces trois villes ont été annoncées, mais «d'autres villes pourraient suivre après», selon des sources fiables. Il est à noter que La troupe «Le Théâtre de danse et de chant de Guangxi» a été fondée en 1954 en tant qu'ensemble ethnique de chant et de danse de la région autonome Zhuang du Guangxi, dans le sud de la

Chine. Elle est composée de différentes équipes professionnelles dont l'ensemble de chant et de danse, l'orchestre symphonique, l'orchestre de musique traditionnelle chinoise, le centre de production de scénographie, le département de création artistique, ainsi que le département de planification et d'exploitation.

Une tournée internationale a amené «Le théâtre de chant et de danse de Guangxi» dans différents pays du monde tels les

États-Unis, l'Autriche, le Canada, l'Australie, Hong Kong, Macao, Taiwan, avec de hautes performances produites par cette troupe qui compte en son sein un grand nombre d'artistes talentueux, issus de différents groupes ethniques, ainsi que d'excellents jeunes et prometteurs de la nouvelle génération.

«Le théâtre de chant et de danse de Guangxi» a remporté de nombreux prix et récompenses à Guangxi et en Chine, notamment pour «Poetic Lijiang River», qui a remporté 3 prix d'or pour sa création, et la comédie musicale «Rain of Osmanthus» qui a remporté le premier prix du 9^e «Wenhua Award» et du «China Art Festival».

A. S.

Décès

L'artiste et designer Hilton McConnico est mort

L'ARTISTE ET designer Hilton McConnico, Américain installé à Paris, est décédé lundi à l'âge de 74 ans, a annoncé sa famille mardi. «Atteint de la maladie de Parkinson, il s'est éteint paisiblement entouré de ses proches», indique sa fille dans un communiqué.

Hilton McConnico, né le 13 mai 1943 à Memphis, «chevalier de la légion d'honneur, enfant du Tennessee, poète parisien», comme le décrit sa famille, travailla avec la maison Hermès, dessina des collections pour les cristalleries Saint-Louis et Daum.

Créateur de mode, décorateur, photographe, designer, peintre, illustrateur, scénographe, il était autodidacte. A 16 ans, il créa à New York sa propre maison de couture et découvrit Paris grâce au magazine *Vogue*, après avoir remporté un concours en dessinant des robes de bal. Il revint dans la capitale française deux ans plus tard, pour ne plus la quitter.

Employé par Ted Lapidus puis Yves Saint Laurent, il travailla aussi pour le cinéma et le théâtre. Il remporta un César en 1983 pour le décor de «La lune dans le caniveau» de Jean-Jacques Beineix. Il avait aussi dessiné un piano pour les pianos Pleyel.

R. I.

– Afin de mettre fin au problème de commercialisation –

Un village artisanal en cours de réalisation à Boumerdès

Des démarches sont actuellement en cours au niveau de la Chambre d'artisanat et des métiers (CAM) de la wilaya de Boumerdès, en vue de la création d'un «village» dédié à l'artisanat et aux métiers artisanaux, dans l'objectif de mettre un terme au problème de commercialisation des produits du secteur, a annoncé, mardi, le président de cette structure.

Selon Yemani Redouane, nouvellement élu à la tête de la CAM de Boumerdès, des démarches sont en cours en vue de la concrétisation effective de ce projet, ayant constitué l'une des revendications principales des artisans de la wilaya, depuis plus de quatre ans, signalant la sélection en cours de son assiette d'implantation, proposée dans la ville de Boumerdès.

Cet espace commercial futur,

premier du genre à l'échelle locale, devrait englober de nombreux carrés et stands pour l'exposition et vente (à long terme d'année) des produits des artisans locaux notamment, dans un objectif de promotion des produits traditionnels propres à la région, selon le cahier de charges fixé pour le projet.

Encore plus, ce village artisanal est appelé à se transformer en «pôle touristique d'importance», à chaque saison estivale, au vue du flux considérable de visiteurs accueilli annuellement par la région à pareille période de l'année, a estimé le même responsable.

Outre l'éradication du problème de vente des produits du secteur, dû à l'absence d'espaces de commercialisation, le projet a également pour objectif d'encourager la perpétuation de

certain métiers artisanaux en voie de disparition, tout en contribuant dans la lutte contre le commerce anarchique et à l'organisation de la profession de manière à permettre aux artisans de défendre leurs droits et à faire face à la concurrence des produits d'importation contrefaits, a souligné Yemani Redouane.

Toujours au titre des démarches de promotion et commercialisation des produits du secteur, le responsable a recommandé l'affectation, au profit des artisans, des locaux commerciaux réalisés au niveau des communes de Boumerdès, au titre du Programme des 100 locaux pour chaque commune, et dont un grand nombre demeure fermé ou sans exploitation.

F. H.

— Foire nationale du livre à El Bayadh —

Plus de trente maisons d'édition au rendez-vous

La cinquième édition de la Foire nationale du livre s'est ouverte mardi soir au palais des expositions d'El Bayadh, avec la participation de 33 maisons d'édition du pays. Cette édition, placée sous le slogan «Le livre mémoire des peuples», fait étalage de titres différentes, notamment des manuels parascolaires, des ouvrages scienti-

fiques et techniques et des annales. L'ouverture de cette manifestation, organisée par la direction de la culture de la wilaya, a été marquée par une affluence sur les stands du livre universitaire de différentes disciplines (droit, histoire, lettres, ...) et des ouvrages religieux. La directrice de la culture par intérim, Lakhdari Karima, a souligné

que cette manifestation vise à encourager la lecture et le lectorat dans la société. Deux conférences seront animées à l'occasion de cette foire, qui s'étale jusqu'au 11 février prochain, la première traitant de l'importance du livre dans l'évolution des peuples et la deuxième abordant un sondage du lectorat dans la wilaya.

L. B.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Hôtel Sofitel (El Hamma)
Jusqu'au 6 février :

Une exposition photographique nommée «Alger, ville de tous les contrastes» est organisée depuis le 6 janvier et se poursuivra jusqu'au 6 février prochain tout en reprenant les travaux de la photographe Yasmin Lalleml.

L'exposition s'intéresse, comme son nom l'indique, aux différents aspects de la capitale, au travers de photographies capturant la vie quotidienne d'une ville aux multiples facettes.

Galerie Sirius (139, Boulevard Krim-Belkacem, Télemly, Alger)
Jusqu'au 8 février :

Exposition de peinture et de photographies par l'artiste peintre Valentina Ghanem Pavlovskaya et la photographe Chafia Loudjici.

Salle Ibn Khaldoun
Jusqu'au premier février :

Projection des films *Coco*, *Insidious*, *C'est tout pour moi* et *Star Wars : The Last Jedi*

Bibliothèque principale de lecture publique de Tizi-Ouzou
Jeudi 1^{er} février à 14h :

6^e rencontre littéraire sous le thème «la thérapie par la musique», avec l'écrivain et docteur Mouloud Ounoughene.



Coup-franc direct

Les coups bas persistent

Par Mahfoud M.

N'ayant pas accepté la sentence et le fait d'être débarqué de la LFP où il y avait à boire et à manger, l'ex-premier responsable de la Ligue, Mahfoud Kerbadj, aurait l'intention de prendre attache avec le TAS pour une plainte. Il n'accepte pas de quitter la table même s'il sait qu'il est fautif à cent pour cent, car on ne peut pas prendre des décisions qui reviennent à la FAF avec légèreté, ce qui a obligé le BF et Zetchi à toucher à un de ses principes, qui est de ne jamais revenir sur une décision juste, comme celle d'avoir qualifié les joueurs dont les clubs étaient sous le coup d'interdiction de recruter car étant endettés. Kerbadj, cela n'est pas une nouveauté, semble aimer les coups bas et reste décidé à pourrir le climat du football national, sachant qu'il ne faisait plus l'unanimité depuis quelque temps parmi les clubs qui en avaient marre des décisions prises sur le sceau du deux poids deux mesures, en plus de son penchant béat pour son club de toujours, le CRB, qu'il favorisait aux dépens des autres formations. Toutefois, les forces du mal ne semblent pas vouloir abdiquer, puisque en plus de cette affaire Kerbadj, des rumeurs font état d'une prétendue décision de la FIFA de suspendre la FAF sous prétexte d'une intervention des autorités publiques dans sa gestion. La boucle est donc bouclée avec ses saboteurs qui n'ont de souci que de tuer la balle ronde nationale.

M. M.

Basket-ball / Nationale 1 messieurs (mise à jour)

Le GSP étrille l'O Batna

LE GS Pétroliers s'est imposé devant l'O. Batna sur le score de 121 à 62 (mi-temps : 39-30), en match comptant pour la mise à jour du calendrier du Championnat d'Algérie de basket-ball, Nationale 1 messieurs, disputé mardi à la salle de Hydra (Alger). Les scores des quatre quart-temps ont été à l'avantage du GS Pétroliers sauf le 2^e quart :

(22-6), (17-24), (41-16) et (41-16). A la faveur de cette victoire, les Pétroliers qui comptent encore cinq matchs en retard, remontent à la 10^e place du classement à égalité avec le PS El Eulma en totalisant 24 points, alors que l'O Batna reste bloqué à la 12^e place avec 23 points. La 19^e journée de la Nationale 1 est prévue le week-end prochain.

Coupe d'Algérie de marche athlétique

Plus de 200 athlètes filles et garçons au rendez-vous

PLUS DE 200 athlètes filles et garçons sont attendus à la 8^e édition de la Coupe d'Algérie de marche athlétique, prévue le 16 février à Oran, a-t-on appris de la ligue organisatrice. Cette compétition, organisée par la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) en collaboration avec la ligue de wilaya et la direction de la jeunesse et des sports d'Oran, verra la participation des athlètes cadets, juniors et seniors filles et garçons de plu-

sieurs clubs et associations de différentes wilayas du pays qui se sont qualifiés lors des phases régionales. Dans cette compétition, qui aura lieu sur un circuit de fermé de 1 km en face du jardin méditerranéen à hai «Akid Lotfi» dans commune de Bir El Djir, les cadettes devront parcourir la distance de 5 kilomètres, les cadets et juniors filles et garçons 10 km et les seniors dames et messieurs 20 km.

Handball / Division Excellence (messieurs)

La compétition reprend le 9 février

LE CHAMPIONNAT d'Algérie de handball, division Excellence (messieurs), suspendu depuis fin novembre 2017 en raison de la CAN-2018, reprendra ses droits le 9 février prochain avec le déroulement de la 5^e journée de compétition, a annoncé mardi la Fédération algérienne de la discipline (FAHB). Le président de la FAHB, Labane Habib, avait annoncé cette trêve après des consultations avec les clubs de l'Excellence, pour permettre à la sélection nationale de préparer de la Coupe d'Afrique des nations 2018 disputée du 17 au 27 janvier au Gabon. L'Algérie a terminé 6^e

de la 23^e édition de la CAN après sa défaite samedi devant le Gabon (24-23) en match de classement. Il s'agit de la plus mauvaise participation algérienne en 22 phases finales de CAN disputées. Après 4 journées du championnat, le GS Pétroliers et l'IC Ouargla, invaincus depuis le début de la compétition, dominent, respectivement, les poules A et B avec 8 points. La FAHB a également indiqué que le Championnat féminin, Excellence dames, dominé par le HBC El-Biar (18 points), reprendra également le 9 février avec le déroulement de la 10^e journée.

Huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie (seniors)

MCA-CRB, à couteaux tirés

Les huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie de football débutent aujourd'hui avec le choc de ce tour concernant le derby qui se jouera au stade du 5-Juillet d'Alger entre le Mouloudia d'Alger et le CR Belouizdad, alors que demain aura lieu l'autre choc qui opposera, au stade du 20-Août de Béchar, la JS Saoura à l'USM Alger.



Le Mouloudia pour arracher sa qualification

Par Mahfoud M.

Si étant rencontrées il y a de cela moins d'une semaine pour le compte de la 18^e journée de la Ligue I Mobilis dans un match qui s'est soldé par un nul, les deux formations sont dans l'obligation, cette fois-ci, de se départager, parce qu'il ne peut y avoir qu'un seul qualifié au prochain tour. Le Mouloudia d'Alger qui se trouve dans une forme éblouissante en championnat, jettera toutes ses forces dans la bataille pour tenter de se qualifier au prochain tour. Les poulains de Bernard Casoni savent ce qui les attend et sont confiants du fait qu'ils doivent se battre à fond s'ils souhaitent réussir l'exploit de passer ce cap, surtout qu'ils aimeraient bien brandir un nouveau trophée même si cela ne sera pas évidemment facile. En effet, les gars de Belouizdad ne leur faciliteront certainement pas la tâche,

ceux qui pensent qu'ils ont un bon coup à jouer aussi. Le Chabab qui a déjà remporté cette Coupe la saison dernière en battant l'ESS en finale, espère garder ses chances de remporter à nouveau cette compétition. Toutefois, les choses diffèrent cette saison, puisque le club fait face à une crise de résultats qui perdure depuis de longs mois. Le CRB tentera donc de chasser le doute et arracher ce billet de qualification pour le prochain tour. Le deuxième choc qui mettra aux prises la JSS à l'USMA s'annonce équilibré avec deux formations qui ont toutes deux les mêmes chances de passer au prochain tour. Les Vert et Jaune qui restent sur une défaite à Blida en championnat, tenteront de se reprendre lors de ce match en arrachant le billet de qualification pour le prochain tour. Avec un nouvel entraîneur qui n'est autre que le revenant Boudha, la JSS fera tout son possible pour passer l'écueil des Usmistes. Toutefois,

cela ne sera pas facile devant une équipe de l'USMA décidée à continuer l'aventure en Coupe d'Algérie. Les Rouge et Noir qui ont battu en déplacement le DRBT sont décidés à continuer sur la même lancée et réussir ce déplacement. Enfin, pour ce qui est du dernier match de ce vendredi, la JS Kabylie sera à l'épreuve du CRB Dar Beida et devra reprendre du poil de la bête après cette défaite face à la formation du PAC. Logiquement, les Canaris partent avec les favoris du pronostic même s'ils doivent quand même faire très attention à cette équipe du CRBDB.

M. M.

Le programme :

Jeudi 1^{er} février 2018 :

Stade 5-Juillet : MC Alger - CR Belouizdad 17h00

Vendredi 2 février :

Dar El Beida : CRB Dar Beida - JS Kabylie 14h30

Béchar : JS Saoura - USM Alger 17h00

Qatar

Hamroun élu joueur du mois de janvier

L'international algérien d'Al-Sadd, Jugurtha Hamroun, a été élu meilleur joueur du championnat qatari de football de première division pour le mois de janvier, a indiqué la Fédération mardi sur son site officiel. L'attaquant algérien s'est fortement distingué en janvier avec notamment quatre buts inscrits et deux passes décisives en trois matchs disputés, précise la

même source. Hamroun avait contribué au large succès de son équipe contre Al-Saiyia (6-0) lors de la 13^e journée avec à la clé deux buts avant de récidiver contre Al-Gharafa (4-0) avec un autre doublé et deux passes décisives. L'ancien joueur de la JS Kabylie forme avec son compatriote Baghdad Bounedjah un duo d'attaque redoutable pour les défenses adverses. Agé de

29 ans, Hamroun avait été prêté par le Steaua Bucarest (Roumanie) au club qatari en 2016 avant que les dirigeants qatariens ne décident de lever l'option d'achat avec un contrat jusqu'en 2019. Al-Sadd occupe la deuxième place au classement avec 34 points à deux longueurs du leader Duhail (36 pts).

FIFA

Azzedine Chih présent à Doha pour un atelier technique

Le responsable du football féminin au sein de la Fédération algérienne de football et instructeur FIFA, Azzedine Chih, participe à partir de ce mardi à Doha à un atelier de quatre jours sur les experts techniques de la FIFA, organisé par la fédération qatarie (QFA), a indiqué l'instance fédérale. Plus

de 100 participants du monde entier, y compris des entraîneurs, des officiels et des arbitres participent au programme, qui se terminera vendredi. Le directeur technique de la FIFA, Steven Martens, était également présent avec d'autres officiels lors de la cérémonie d'inauguration. La FIFA a planifié

cet événement pour permettre aux experts et autres techniciens et participants d'échanger leurs expériences respectives et débattre des nouvelles tendances et de nouveaux programmes visant à développer le football dans les jeunes catégories et chez les féminines.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejouralgerie.com>

Bedoui l'a annoncé lors de sa visite à Béjaïa

Une rallonge budgétaire de 300 milliards de centimes accordée

LE MINISTRE de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nouredine Bedoui, a bouclé sa visite de travail. Au cours de la deuxième journée à Béjaïa, il a inspecté la plate-forme biométrique de l'APC où il a annoncé que les 14 annexes de l'APC de Béjaïa seront dotées de plateformes biométriques d'ici un mois, afin de rapprocher l'administration du citoyen et lui faciliter les choses. «Cela entre dans le cadre de la modernisation des services de l'Etat», a-t-il dit. Donnant ensuite le coup d'envoi des travaux de réhabilitation du réseau d'eau potable de la ville de Béjaïa lancés depuis près d'un an, notamment la section ou la partie du quartier Sidi-Ahmed, il a pris l'engagement devant la délégation qui l'accompagnait, notamment les élus, de saisir le ministre des Ressources en eau afin d'allouer une rallonge budgétaire de 2 milliards de dinars pour garantir l'alimentation en eau potable en H24 à la wilaya de Béjaïa, sachant que ce sont seulement 65% de la population qui bénéficient actuellement de l'eau potable en H24. M. Bedoui a annoncé aussi la dotation de la wilaya de Béjaïa d'une enveloppe totale de 200 milliards de centimes pour la poursuite des projets de raccordement en gaz naturel en souffrance. Une enveloppe considérée par plusieurs observateurs, notamment les entrepreneurs activant dans le domaine, comme «très insuffisante», mais un appui à la poursuite de quelques projets. Le ministre a par ailleurs regretté les oppositions citoyennes au passage des conduites d'eau, de gaz de ville et autres, surtout les montants et prix des expropriations exigés par les propriétaires terriens. Il a présidé une cérémonie en hommage aux anciens maires de Béjaïa et aux fonctionnaires méritants, auxquels il a remis des présents symboliques pour leurs louables services. Il a, par la suite, inauguré le centre d'imagerie médicale du CHU Khellil-Amrane et sa baptisation. Un projet qui a coûté 394 millions de dinars. Le premier respon-

sable des affaires intérieures du pays a également mis en service le siège de la Conservation des forêts et visité une exposition sur les moyens techniques utilisés dans la lutte contre les feux de forêt dont dispose la wilaya. Il a par la suite visité un stade de football, puis procédé à la pose de la première pierre pour la réalisation d'un nouveau siège de l'APW. Il a également inauguré l'unité marine de la Protection civile au port de Béjaïa où un exposé lui a été présenté sur les moyens d'intervention en cas de catastrophes naturelles. Les travaux du projet de l'hôtel «Azemour», en construction par une société algéro-saoudienne, ont été également inspectés avant d'ouvrir le musée des organismes biologiques du Parc national de Gouraya. Enfin, il a animé une rencontre avec la société civile à la salle des congrès. Une rencontre au cours de laquelle il a annoncé qu'une enveloppe de 300 milliards de centimes sera allouée à la wilaya, dont 200 milliards pour les réseaux d'AEP et de gaz naturel et 100 milliards seront destinés à l'électrification rurale. Notons que le P/APW de Béjaïa, Mehenni Haddadou, a interpellé les pouvoirs publics sur la gravité de la situation socio-économique que vit la région. M. Haddadou a, par ailleurs, lancé un appel au ministre pour le dégel de certains programmes inscrits à l'indicatif de la wilaya, dont la réalisation du CHU de Béjaïa, le dédoublement de la voie ferrée, l'éradication des décharges sauvages, les extensions du port et de l'aéroport Abane-Ramdane, le lancement des projets du téléphérique et du tramway, l'achèvement de la pénitente autoroutière, le dédoublement des RN9 et 26, etc.

Il a rappelé le gel de 143 projets structurants accordés à la région et le déficit budgétaire dont souffrent les collectivités locales. M. Bedoui s'est engagé à mettre à la disposition des communes de la wilaya les moyens humains et financiers dont elles ont besoin.

Hocine Cherfa

Vol de téléphones mobiles avec menace à Béjaïa

Arrestation d'un individu, auteur de sept vols

«LES ÉLÉMENTS de la police judiciaires de la 5^e sûreté urbaine de Béjaïa ont mis fin aux agissements d'un dangereux malfaiteur, auteur de vol de téléphones mobiles avec agression», indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Il s'agit de M.A, âgé de 39 ans, connu par les services de police pour ses antécédents judiciaires. L'affaire a été enclenchée suite aux plaintes de sept personnes qui ont été victimes de vol et d'escroquerie. Le malfaiteur choisit ses victimes parmi les personnes faibles de corpulence, des personnes handicapées sans défense, emprunte leur téléphone sous prétexte de passer un coup de fil urgent et disparaît dans la nature, parfois avec menace de violence avec arme blanche. Les victimes ont reconnu le malfaiteur parmi les personnes se trouvant dans le fichier de la police. Après investigations, les policiers ont surpris le voleur en train de guetter une nouvelle victime près de la cité universitaire 17 Octobre 1961. Arrêté et interrogé par les enquêteurs, l'individu a reconnu les faits qui lui sont reprochés. Un dossier pénal a été élaboré à son encontre pour «vol sous le coup de la menace avec arme blanche, violence, abus de confiance, etc.». Il a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Béjaïa. «Après sa comparution, il a été condamné à trois années de prison ferme et une amende de 200 000,00 DA», ajoute notre source.

H. C.

Une fatwa interdisant la «Harga»



Loumis

Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou

La grève des commerçants diversement suivie

■ La wilaya de Tizi Ouzou a été paralysée, hier, par une grève générale des commerçants à l'appel d'une aile de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa) pour réclamer «l'alignement du barème des cotisations sociales auprès de la Caisse nationale des non-assurés sociaux (Casnos)» et l'élection des nouveaux membres du bureau de wilaya.

Par Hamid M.

Le mot d'ordre a enregistré un suivi mitigé à travers la wilaya de Tizi Ouzou. Au niveau de la ville du chef-lieu de wilaya, certains quartiers ont vu les rideaux de la majorité des commerces baissés alors que dans d'autres l'activité n'a pas été affectée par le mouvement de grève. Selon ses initiateurs, le suivi a été massif alors que selon la direction locale du commerce le taux d'adhésion n'a pas dépassé les 50%. Les grévistes ont observé un sit-in devant le siège de la Casnos, sis au boulevard Krim-Belkacem, pour réitérer leur principale revendication,

à savoir le maintien de la cotisation minimale à cette caisse qui est de 32 000 DA et non 52 000 DA en vigueur à Tizi Ouzou. Les protestataires ont également appelé à la cessation du «harcèlement fiscal contre les commerçants» et l'arrêt des poursuites judiciaires. Enfin, l'Ugcaa menace de recourir à des grèves cycliques si les



Ph. > M. Zaloukji, A.

revendications ne trouvent pas de solution avant le 20 février prochain.

H. M.

Ifliissen

Une mère et son bébé meurent noyés dans un puits

Une mère et son bébé ont péri, hier, dans un puits d'une profondeur de 10 m, au village Bouswel, dans la commune d'Ifliissen (42 km au nord-est de Tizi Ouzou), avons-nous

appris auprès de la Protection civile. Le drame s'est produit vers 9h du matin, quand l'alerte de la chute des deux victimes à l'intérieur de ce puits rempli d'eau a été donnée. Les éléments de la Protection civile de l'unité de Tizgirt, appuyés par les

plongeurs de l'unité Marine, sont intervenus pour le repêchage du corps de la femme (41 ans) et celui de son enfant (1 an) sans vie. Les corps des deux victimes ont été déposés à la morgue de l'hôpital de Tizgirt.

H. M.

Drogue à Akbou

Arrestation de «Gigou»

«LES ÉLÉMENTS de la police judiciaire de la sûreté de daïra d'Akbou ont arrêté un individu en possession de trois barrettes de kif ces quelques derniers jours», a-t-on appris de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Les policiers, qui ont reçu un appel téléphonique au numéro vert 15-48, se sont rendus sur les lieux indiqués, à savoir un local commercial en construction transformé en lieu de débauche par des délinquants. Les policiers ont fouillé l'individu I.Y., 21 ans, alias «Gigou», retrouvé dans les lieux et découvert dans ses poches trois barrettes de drogue et un couteau. «Ce dernier a été présenté devant le parquet d'Akbou qui l'a cité à comparaître et condamné à 18 mois de prison ferme et une amende de 18 000,00 DA», précise la même source.

H. C.